

Ligue de Football Centre Val de Loire

Journée portes ouvertes, rencontre amicale, manifestation de promotion

Cette déclaration préalable permet à la Ligue, au district ou au club organisateur d'assurer, au titre des garanties Responsabilité Civile et Individuelle Accident de base, les personnes non licenciées qui participeront à une journée "portes ouvertes", une rencontre amicale ou une manifestation de promotion (maximum 3 par an).

Pour plus de détails sur les garanties accordées, se reporter aux notices d'information correspondantes sur le site internet de la Ligue.

CLUB DECLARANT

Nom :

cachet du club

Adresse :

N° affiliation :

TYPE DE MANIFESTATION :

Portes ouvertes

Rencontre amicale

promotion

Date de la journée:.....

Lieu:

Nombre de personnes attendues:.....

DECLARATION A ADRESSER PREALABLEMENT

A LA JOURNEE ORGANISEE A :

aiac courtage

PAR EMAIL : declajourneepo@aiac.fr